

République Française



Ville de Pont-Sainte-Marie  
DÉPARTEMENT DE L'AUBE

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 9 février 2023

L'an deux mille vingt trois, le neuf février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de PONT-SAINT-MARIE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil, sous la présidence de Pascal LANDREAT, Maire.

**Présent(es) :** M. Pascal LANDREAT, **Maire**, M. Laurent SINDRES-DUBOIS, Mme Véronique HEUILLARD, M. Jean-Michel PALENGAT, Mme Martine HENRIOT-JEHEL, M. Julien CHENUT, M. Denis DEFER, Mme Cathy PLAQUEVENT, **adjoints** Mme Danielle ROUSSARD, M. Christian COSTE, Mme Nicole BARBERY, Mme Janine PINKOWICZ, M. Joël COFFINET, Mme Isabelle EULLAFFROY, Mme Joëlle GUINOT-HARTERT, Mme Sylvie FERRIOT, M. Cyril CLAUSIER-GOVINDIN, Mme Marie-Cécile JACQUES, M. Gérald MANCE, **conseillers municipaux**.

**Absent(e) et représenté(e) :** M. Jacky NGUYEN représenté par M. Pascal LANDREAT

**Absent(e) :** Mme Assma NAJEM

**Secrétaire de Séance :** M. Julien CHENUT

Joëlle GUINOT-HARTERT introduit au préalable la séance.

Sur son initiative, une intervention sur le développement des gaz verts et production de biométhane dans l'Aube est faite par Mme BEGYN-BRICAIRE Directrice territoriale Aube/Haute-Marne de GRDF suivi d'une intervention sur le réseau de chauffage urbain par M. Martin MEGEL, responsable du Pôle Efficacité Energétique.

La présentation se termine à 19 h 35.

Le procès-verbal du conseil municipal du 14 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

### 1- FRAIS DE MISSION DES ELUS - REMBOURSEMENT AUX FRAIS REELLEMENT ENGAGES

**Adopté à l'unanimité**

### 2- CREATION D'UN BUDGET ANNEXE RELATIF AUX OPERATIONS D'AMENAGEMENT DE L'ECO-QUARTIER

**Adopté à l'unanimité**

**Pascal LANDREAT :** La ville a fait le choix d'anticiper le passage à la M57 en ce début d'année (la date butoir est le 1<sup>er</sup> janvier 2024). Il faut donc appliquer toutes les règles en relation avec cette nouvelle instruction même si nous sommes à la fin de l'aménagement de l'éco quartier.

### 3- AUTORISATION ANTICIPEE SUR L'EXERCICE 2023

**Adopté à l'unanimité**

**Pascal LANDREAT :** Cette délibération permet à la ville de payer les factures d'investissement avant le vote du budget.

**4- NOMENCLATURE M57 AU 01/01/2023 – REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER ET MODALITES D'AMORTISSEMENT**

*Adopté à l'unanimité*

**5- CHARTE DE L'ATSEM ET AGENT FAISANT FONCTION D'ATSEM - ACTUALISATION**

*Adopté à l'unanimité*

**6- RECRUTEMENT DE PERSONNEL VACATAIRE POUR LA PRESIDENCE DES JURYS DE CONCOURS DE L'ECOLE DE MUSIQUE - AUTORISATION DE PRINCIPE**

*Adopté à l'unanimité*

**7- CREATION D'EMPLOI PERMANENT AU TABLEAU DES EFFECTIFS**

*Adopté à l'unanimité*

**Pascal LANDREAT** : Les deux personnes concernées par cette délibération sont déjà en poste à la mairie. Il s'agit d'adapter leur grade.

**8- MISE EN PLACE DU TEMPS PARTIEL - MODALITES D'APPLICATION (AGENTS TITULAIRES, STAGIAIRES, ET CONTRACTUELS)**

*Adopté à l'unanimité*

**9- GRATIFICATION DES STAGIAIRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - AUTORISATION DE PRINCIPE POUR L'ANNEE 2023**

*Adopté à l'unanimité*

**10- RECRUTEMENT D'AGENT CONTRACTUEL DE DROIT PUBLIC - REMPLACEMENT TEMPORAIRE OU SAISONNIER – AUTORISATION DE PRINCIPE POUR L'ANNEE 2023**

*Adopté à l'unanimité*

**11- RECRUTEMENT D'INTERVENANTS DANS LE CADRE REGLEMENTAIRE DES ACTIVITES ACCESSOIRES - AUTORISATION DE PRINCIPE POUR L'ANNEE 2023**

*Adopté à l'unanimité*

**12- ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP – APPEL A PROJET FONDS PUBLICS ET TERRITOIRES**

*Adopté à l'unanimité*

**13- ACQUISITION DE LA PARCELLE AR 37**

*Adopté à l'unanimité*

**14-RENOUVELLEMENT DE L'INSTALLATION COMMUNALE D'ECLAIRAGE PUBLIC RUES CHARIE, BONNOT, DES CHAMPS, DES BORDES, DES MAZEES, CELESTIN PHILBOIS, ARISTIDE BRIAND, DU GUE, BARBUSSE, DE LA ROSERAIE, PIERRE CURIE, DES GUILLES, ANATOLE FRANCE, GUYNEMER, DOUMER, DES GARENNES, DE LA COTE FLEURIE, DANTON, DES CYCLAMENS, GLYCINES, HAUTELIN, IMPASSE DES OUCHES, AVENUE MICHEL BERGER, RESIDENCES LES PERVENCHES, RUES DES MYOSOTIS, DES 4 VENTS, GEORGE BIZET, MAURICE RAVEL, FREDERIC CHOPIN, DES JONQUILLES, LOUIS DAUVET, MARC VERDIER ET CLAUDE CHAPPE**

*Adopté à l'unanimité*

**Joëlle GUINOT-HARTERT** : Les délais de réalisation devraient être tenus pour la fin de l'année 2023, sauf problème de délai d'approvisionnement de la matière première qui vient de Chine.

**15- RENOVATION DE L'INSTALLATION COMMUNALE D'ECLAIRAGE PUBLIC - DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS**

***Adopté à l'unanimité***

**16-DOCUMENT-CADRE D'UTILISATION DE L'ABATTEMENT DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES (TFPB) PAR LES BAILLEURS SOCIAUX DANS LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE L'AGGLOMERATION TROYENNE – AVENANT N° 1**

***Adopté à l'unanimité***

**Pascal LANDREAT** : Le contrat de ville de l'agglomération troyenne a été prolongé d'une année. Cet avenant permet le financement d'une partie de l'équipe GUSP de la ville. D'ailleurs sur les 104 000 € de TFPB, la ville obtient la moitié de la somme dédiée à des actions ville ou du financement de poste ou autre.

***La séance est levée à 20 h 15***

***Le Maire,  
Pascal LANDREAT***

